



Cliquez ici pour adhérer en ligne



Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici

2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°61



Sommaire : Maternelle, Retraite, Santé, Classe exceptionnelle, Hors classe, Réunions syndicales, Mouvement, Appels, INEAT/EXEAT, Fiche de paye, grande lessive, agenda



Le SNUipp-FSU rappelle le projet et l'ambition qu'il porte pour cette "grande école des petits"

Le ministère lance les *Assises de la maternelle*, laissant présager une remise en cause des programmes de 2015. Ces derniers dessinent pourtant les contours d'une école bienveillante et exigeante, dont les spécificités sont bien affirmées et évitent l'écueil de la primarisation.

Les programmes viennent tout juste d'être mis en application, leur impact n'a pas été évalué et déjà il faudrait tout remettre sur le tapis ? Le ministère organise cette semaine Les Assises de l'école maternelle. Il recommande de mettre en évidence comment la « *dimension affective et la préparation aux apprentissages fondamentaux se renforcent au sein de l'école maternelle* ». De plus une mission a été confiée au neuropsychiatre Boris Cyrulnik, avec pour idée directrice de faire de la maternelle « *l'école de l'épanouissement et du langage* ». La messe est-elle déjà dite ?

[Lire la suite](#)

[Le dossier complet du SNUipp ici](#)

Alors que se tiennent les "assises de l'école maternelle", le SNUipp-FSU et neuf autres partenaires du monde éducatif réaffirment leur ambition pour l'école maternelle

[Lire l'adresse au Ministre](#)



Quel projet pour la maternelle? Combien de fermetures de classes? Les journalistes ont interrogé le SNUipp-FSU.

Lire la suite



Simulateur retraite ENSAP : comment organiser la cacophonie sur un sujet sensible...

Le SNUipp accompagne les collègues du département sur la question des retraites et notamment l'estimation de leur pension.

Nos équipes ont toujours répondu présentes sur ce dossier difficile, technique et dont les réponses conduisent à des choix de vie.

Nous le faisons, en responsabilité, en nous formant depuis de nombreuses années, en développant des outils syndicaux d'explications et d'estimations dont nous faisons profiter la profession.

Que penser alors de la qualité de notre service public lorsque nos propres services de la fonction publique d'Etat mettent en ligne des outils, comme le service ENSAP, truffé d'erreurs (mauvais indices, non prise en compte des services d'école normale en service actif...) Des erreurs qui peuvent provoquer des écarts de plus de 300 à 400 euros sur l'estimation.

Les enseignants, les fonctionnaires ont droit à une information claire et juste de la part de leur administration. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Le SNUipp 06 a déjà alerté l'IA à de nombreuses reprises. Il continue de le faire, en demandant que tout soit fait pour que le service des pension de l'IA 06 soit à la hauteur des attentes légitimes de la profession. Les documents d'étude des droits à pension de l'IA 06 (DEDP) doivent être fiables et à jour des dernières évolutions de carrière, PPCR, notamment.

Le SNUipp 06 demande à l'IA 06 la suspension du logiciel ENSAP indigne d'un service public d'Etat, de veiller à la bonne marche du service des pensions de l'IA 06, et appelle les collègues à demander le re-calcul par les services de l'IA de leur

DEDP (document d'étude des droits à pension).

Le SNUipp-FSU 06 avec le SNUipp-FSU National interviendra auprès du ministère en ce sens.

Dans le doute, une seule adresse : le SNUipp06 : comme il le fait depuis des années, le SNUipp continuera de veiller à la bonne marche de notre service public et accompagnera les collègues pour porter leur exigence d'information fiable à ce moment crucial que représente la cessation de fonction.



Santé des élèves : il y a urgence !

Dans un rapport remis en mars, le Conseil économique social et environnemental (CESE) pointe le décalage entre les bonnes intentions affichées par l'Éducation nationale et la qualité médiocre du suivi des élèves en matière de santé. Il effectue un certain nombre de préconisations pour améliorer la prévention et la détection précoce des problèmes de santé des enfants au sein du système éducatif.

"L'Éducation nationale, qui scolarise plus de 12 millions d'élèves pour une durée de plus de 18 ans en moyenne, est une actrice incontournable d'une prévention durable en matière de santé. Or, dans notre pays dont la pratique sanitaire est encore trop largement centrée sur le curatif, cette réalité n'est pas suffisamment intégrée..." Pour le CESE, il y a une distorsion importante entre les objectifs ambitieux visés par les prescriptions de l'éducation nationale comme la mise en oeuvre en 2016 du Parcours éducatif de santé et la réalité du terrain qui voit la santé à l'école délaissée.

Lire la suite

Tableau avancement
Classe exceptionnelle

CAPD le 9 avril en composition restreinte : seul le SNUipp-FSU siègera en qualité d'expert face à l'IA.

Dotations :

Vivier 1 : 73 pour les AM et 71 pour le Var (total académique 144)

Vivier 2 : 20 pour les AM et 11 pour le Var (total académique 31)

Continuez à nous envoyer vos dossiers de candidature

Pour la deuxième campagne qui concernera les intégrations pour septembre 2018 la CAPD aura lieu fin juin.

Pour les collègues non intégrés au 1er septembre 2017 (1ère campagne) il faudra refaire le dossier.

Les avis des IEN arrivent dans les boîtes Iprof .

Faites les parvenir au SNUipp-FSU.

1. Qui est éligible à la classe exceptionnelle ?
 2. Qui examine les candidatures ?
 3. Les éléments du barème
 4. L'ancienneté dans la plage d'appel
 5. Ordre d'examen des candidatures
-



Avancement à la Hors classe des PE au 01/09/2018

La note de service n°2018-025 du 19,02,18 relative à l'avancement à la HC des PE au titre de l'année 2018 a été publiée au BO n°8 du 22 février 2018.

Les modalités d'accès à la hors classe évoluent en raison de la mise en place de PPCR et du principe d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades, à un rythme plus ou moins rapide.

Cette année est une année transitoire.

CAPD dernière semaine de mai.

Le ratio de promu-es/promouvables n'est pas encore arrêté, il sera communiqué aux recteurs au printemps prochain, qui devront procéder à la répartition du contingent entre les différents départements.

[Lire la suite](#)

Les collègues promouvables ont reçu une alerte sur iprof.

Il faudra compléter votre dossier sur Iprof (rubrique CV) entre le 26 mars et le 4 avril 2018.

Chacun est appelé à vérifier et à actualiser les données qualitatives le concernant, notamment son CV, et à signaler à son gestionnaire toute erreur constatée pour correction.

Consulter l'avis de l'IEN sur I-PROF (entre le 11 et le 20 avril)

Fiche syndicale de suivi avec l'avis de l'IEN à nous renvoyer par mail [ICI](#)

Guide pour remplir son CV [ici](#)



2ème série des demi journées INFOS Syndicales du SNUipp-FSU (du 17 Mars au 7 avril)

Venez nombreux ! Les sujets de discussion ne manquent pas !

- OUVERTES à TOUTES et à TOUS

Les prochaines

Mercredi 28 mars 8h30 – 11h30 Nice Ecole St Barthélémy Mx1

Vendredi 30 mars à partir de 16h45 Cannes Ecole Pagnol maternelle

Toutes les dates, lieux et modalités

[ici](#)



Serveur Iprof mouvement ouverture entre le 16 mars et le 29 mars

Le SNUipp-Fsu vous renseigne, vous informe, vous conseille, vous défend dans un souci d'équité et de transparence.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.

Le SNUipp-FSU 06, c'est 7 élu-es sur 10 à la CAPD.



Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire copie de votre PDF avant validation de votre saisie (si doute par exemple sur les vœux géo obligatoires)



Toutes nos aides, notre bulletin spécial, nos aides [ICI](#)

TOUS les documents annexes du mouvement 2018 sont [ICI](#)

ATTENTION pour les collègues à titre provisoire ou sans poste: 3 vœux géographiques obligatoires [Lire ICI](#)

POSTES de REMPLACANTS: Attention: si vous faites un vœu géographique (vœu commune, secteur de Nice ou regroupements de communes) de Brigade, vous pouvez être affecté aussi bien Brigade que Brigade rattaché à une zone infra départementale. Attention aussi: les deux types de postes ont la même dénomination sur IProf = TIT.R.BRIG. Pour être sûr de demander un poste de BD départemental ou au contraire un poste de BD zone infra départementale, il faut se référer à liste des titulaires remplaçants fournie dans les documents de l'IA.

Les élu(e)s du SNUipp-Fsu vous rappellent cependant que tout poste est susceptible d'être vacant.

Nous conseillons à chacun(e) de demander tous les postes qui les intéressent, vacants ou non.

Calendrier prévu

- **16 au 29 mars** : Ouverture du serveur Iprof pour le mouvement à TD POSTES BLOQUES pour accueillir les PFSE
- **6 avril** : envoi des accusés de réception Mouvement dans les boîtes Iprof des collègues - **DOUBLES au SNUipp !**
- **Dès le 8 avril et au plus tard le 13 avril**, je renvoie l'accusé de réception à l'IA + fiche de bonifications, si erreur. **COPIE au SNUipp dans tous les cas.**
- **A partir du 16 avril** : groupes de travail mouvement (vérification des barèmes ; des postes ; étude des priorités médicales)
- **Lundi 15 mai** : Capd du mouvement à TD.
- **A partir du 21 juin**: groupes de travail mouvent à titre provisoire
- **3 Juillet**: CAPD du TD

PERMANENCES au siège du SNUipp-FSU tous les jours pendant la période du mouvement, le **JEUDI** à l'ESPE



Coordonnateur(trice) rep au collège de Duruy à Nice

Coordonnateur(trice) rep+ au collège Nucéra Bon Voyage à Nice

Responsable local de l'enseignement à la maison d'arrêt de Nice

Demandes AVANT le 31 mars

Copie au SNUipp-FSU

RECRUTEMENT POUR LE BUREAU DES ETUDES ESPE DE DRAGUIGNAN

Fiche de poste

Modalités de candidature



**Pour celles et ceux qui n'ont malheureusement pas obtenu satisfaction,
désormais possibilité de faire une demande d'ineat/exeat
ou pour d'autres collègues qui souhaiteraient demander un changement de
département**

Sachant que ce mouvement complémentaire s'adresse prioritairement aux enseignants qui n'ont pas obtenu satisfaction aux permutations informatisées et aux enseignants dont la mutation du conjoint a été connue après le 30/01/2018 et qui peuvent, à ce titre, bénéficier d'un rapprochement de conjoint.

Les conseils, les modalités, la circulaire de l'IA [LIRE ICI](#)

Demandes avant le 11 MAI 2018 -

**COPIES au SNUipp-FSU pour suivi
N'hésitez pas pour toute question**



Bien lire sa fiche de paye



**Des œuvres, des pinces et un fil, l'installation artistique éphémère
"La Grande lessive" tient son édition printanière sur le thème
"Pierres à images et pierres à imaginer"**

Des réalisations plastiques de format A4, suspendues à l'aide de pinces en bois à un fil à linge, le concept est simple et permet chaque année depuis douze ans à des centaines de classes de participer à "*La grande lessive, installation artistique éphémère participative tout autour de la Terre*" comme l'explique l'organisation, avec la plasticienne Joëlle Gonthier à sa tête.

Le thème cette année est "Pierres à images et pierres à imaginer", chaque classe peut s'en emparer et créer sous formes de dessins, de peintures, de collages ou encore de photographies. Le 29 mars, dans toute la France et les pays participants ces œuvres sont accrochées sur un fil à linge. L'occasion d'un moment festif avec l'école, les familles, le quartier.



AGENDA provisoire

MARS

17 mars au 7 avril: réunions Infos syndicales SNUipp-Fsu

16 au 29 mars : MOUVEMENT à Titre définitif: OUVERTURE du serveur lprof.

PERMANENCES Mouvement tous les jours durant toute la durée du serveur

AVRIL

A compter du 6 avril: accusés de réception du mouvement dans les boîtes prof. Retour à l'IA pour le 13 avril maximum si erreur. DOUBLES au SNUipp-Fsu dans tous les cas.

4 avril : Groupe de travail Rep +

9 avril : CAPD classe exceptionnelle.

11 avril : groupe de travail sur la formation des directeurs -

A compter du 16 avril: groupes de travail Mouvement (vérification des accusés de réception, priorités médicales ...)

Vendredi 13 avril : groupe de travail à l'IA sur les congés de formation professionnelle

MAI

12 mai: date limite pour les demandes d'ineat/exeat

15 mai: CAPD du mouvement à TD + temps partiels, congés de formation professionnelle...



SNUipp - FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00 -

Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

